Bitschwiller

Bulletin d'informations
semestriel

N° 52 - Octobre 2016

Nature vivante à Bitschwiller

p. 7 Travaux

p. 9 Nouveaux Commerces

p. 12 Passation de commandement chez les Sapeurs-Pompiers

Etat civil 2016

Directeur de la publication : Jean-Marie Michel, Maire de Bitschwiller-lès-Thann
Crédit photos : commission communale, Olivier Fimbel et Guillaume Feder
Conception et impression **publi-h** uffholtz - **CERNAY** • Imprimé sur papier recyclé Dépôt légal N°1141

Naissances

• 08 février	Victor ALLANO ROESCH de Virgile ROESCH et Pascaline ALLANO
• 06 mars	Nélia MOUHOUBI de Zoubir MOUHOUBI et Louiza MIZI
• 05 avril	Amélia RAISSA de Ali RAISSA et Sophie CHARRIERE
• 23 mai	Lorik SADRIAJ de Burim SADRIAJ et Trimelinda AVDYLAJ
• 25 mai	Louis STURM de Michel STURM et Virginie BAUDINET
• 18 juillet	Aaron TAHRI de Alexandre TAHRI et Mbothiel THIAM
• 21 août	Eliott KESSLER de Jérôme KESSLER et Claudia BRONNER

Cette liste n' est pas exhaustive. Elle est établie en fonction de renseignements donnés par les services de l' état civil du lieu de naissance.

Mariages *célébrés dans la Commune*

• 14 mai	Dominique EDEL et Alexandra CHOSSON
• 04 juin	Gérôme TSCHULL et Anaïs UBEDA
• 16 juillet	Sébastien BRAND et Héloïse LIEBER
• 13 août	Carine BUBENDORF et Joëlle KAUFFMANN
• 10 septembre	Luc BRAUN et Yvette RUNSER

Décès

• 20 janvier	Marie Anne LE ROUX
• 20 janvier	José TABOAS CRISPIN
• 27 janvier	René HUMBRECHT
• 29 février	Charlotte GALLAT née MAURER
• 1 0 mars	Anna Maria HENNY née WEISS
• 17 mars	Fanny GERBER née COLOMBO
• 21 mars	Mario SALA
• 22 mars	Louis DIETLIN
• 22 mars	Eugénie SCHUPP née WERDERER
• 30 mars	Francine COSTA née CARDONA
• 06 avril	Germaine TSCHAEGLE née DIETEMANN
• 08 avril	Emma FRANÇOIS
• 10 avril	Marie CLAUDEL née WELKER
• 18 avril	Michel KLAUS
• 20 avril	Georges KIPPELEN
• 01 mai	Marcel BIRGIN
• 20 mai	Yvonne STOESSEL née BOUROUIS
• 09 juin	Jean-Jacques STILL
• 16 juin	Ingeborg BERNAY née WEBER
• 13 juillet	Joseph WINNINGER
• 13 juillet	Marguerite NUSSBAUM
• 01 août	Marie BINA née BEHRA
• 02 août	Madeleine TOUCHER née TSCHIRRET
• 16 septembre	Oscar KLETHI

ANNIVERSAIRES 2016/2017

(du 15.10.16 au 15.04.17)

Noces d'or (50 ans)

• 29 octobre	Claude GUERBET et Rose-Marie FAIVRE
• 08 avril	Raymond LERCH et Micheline KOCH

95eme Anniversaire

• 14 mars	Joseph CAZZIA

90eme Anniversaire

• 28 novembre	Marie-Louise BISCHOFF née AUGELMANN
• 17 janvier	Georges GROELLY
• 10 février	Jeanne WALTER née BELTZUNG
• 05 mars	Marthe BLUM née NACHBAUR
• 08 mars	Catherine BILGER née MOHR

85eme Anniversaire

• 27 novembre	Mathilde HARTMANN née SCHENE
• 21 décembre	Marie-Louise SCHERRER née MUNSCH
• 30 janvier	Aline MUNSCH
• 24 mars	Alice KORNACKER née HORNY
• 11 avril	Alice BONGUR née LARUELLE

80eme Anniversaire

• 27 octobre	Léon AVELINE
• 25 décembre	Christiane WELKER née KRETZ
• 27 décembre	Fernand MUNINGER
• 16 janvier	Ivan BERNA
• 27 janvier	Georgette STURM née MUNSCH
• 30 janvier	Marcel ZIMMERMANN
• 04 février	Maxime DEMEULE
• 15 mars	Celsa AIELLO née SAVERINO
• 27 mars	Lucienne WELKER née ETTERLEN
• 03 avril	Gérard FALLECKER

Edito

Le mot du Maire

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Après un été particulièrement chaud et sec, c'est la reprise des activités pour la plupart d'entre nous.
Quels changements dans la commune au cours de ces derniers mois ?
Tout d'abord le renouvellement de l'éclairage public rue du Rhin en juin – juillet : l'éclairage public est maintenant renouvelé sur la RN 66 dans la traversée du village pour la sécurité des piétons et des utilisateurs de la route.
En juillet – août, la SNCF a remplacé les rails sur la traversée du village avec une réduction sensible du bruit.
Le long de la Thur, près du pont, Réseau de Transport d'Electricité consolide en septembre et octobre l'ouvrage souterrain qui abrite 2 lignes 63 000 volts.
Dans les vitrines plusieurs nouveautés : l'installation du magasin d'optique Gutleben dans la galerie du Super U, la rénovation du bâtiment Thann-Autos pour accueillir la vente de voitures américaines tout en maintenant l'atelier de réparations actuel, la reprise du salon de coiffure de Christian Sipp qui devient l'Atelier du cheveu.
Autre changement en cours, la révision du plan local d'urbanisme (PLU) est un sujet qui a mobilisé le conseil municipal depuis 20 mois.
Il s'agit de prendre en compte les évolutions des lois et du Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) du Pays Thur Doller intervenues depuis 2011 : c'est une obligation faite à toutes les communes d'ici mars 2017, c'est ce qu'a rappelé récemment le Préfet du Haut-Rhin ; en effet, les permis de construire ou les permis d'aménager ne seront valables après cette date que s'ils sont conformes à ces textes. C'est pourquoi la totalité des communes de la communauté des communes Thann-Cernay est en cours de révision des documents d'urbanisme.
C'est aussi important pour l'intérêt général de la Commune et pour son équilibre démographique de faire évoluer le PLU pour que les projets d'aménagements futurs puissent se réaliser conformément aux règles et dans la sécurité juridique.
Les habitants ont été associés à cette démarche lors des réunions publiques, par un site internet spécialisé et par des réunions spécifiques des agriculteurs et de riverains de manière à ce que chacun puisse exprimer librement ses observations et propositions.
A l'issue de ce débat ouvert - vif parfois - et démocratique, le Conseil Municipal a arrêté, à la majorité, le projet de PLU révisé lors de sa séance du 13 septembre ; c'est ce projet qui sera ensuite soumis à enquête publique, prévisionnellement au début de l'année 2017.
Les règles d'urbanisme sont importantes pour l'avenir; le bon accueil des nouveaux habitants, l'attractivité du village, le bon voisinage et la vie associative sont tout aussi nécessaires à la qualité de vie dans notre commune : des valeurs mises en pratique à Bitschwiller lors de manifestations comme la journée citoyenne, le forum des associations et la réunion d'accueil des nouveaux habitants.
C'est par ces images de concorde et de convivialité que je conclurai cette page.
Je remercie l'équipe qui a préparé ce bulletin et vous en souhaite une agréable lecture.

Jean-Marie MICHEL
Maire

Sommaire

Etat-civil	p.2
Le mot du Maire	p.3
Décisions du Conseil Municipal	p.4-5
Révision du PLU	p.6
Travaux	p.7
Fresque de l'école maternelle – aire de jeux – Trott'linette	p.8
Economie : salon de coiffure – garage Thann-Autos magasin d'optique Gutleben	p.9
Nouveau comité des sociétés réunies – Forum des associations – Accueil des nouveaux habitants	p.10
Messe en plein air – Fête du cheval – Fête montagnarde du Thannerhubel	p.11
Passation de commandement chez les Sapeurs-Pompiers de Bitschwiller	p.12
Histoire : la libération de Bitschwiller vécue par un Bitschwillerois	p.13
Infos	p.14
Calendrier des manifestations	p.15

Actualité

Les décisions du Conseil Municipal

Les élus municipaux ont approuvé notamment :

SEANCE DU 30 MARS 2016

- **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015**
  Suite à une bonne gestion et à une première série d'économies, le compte administratif 2015 a permis de dégager un excédent de clôture de 748 246,78 € en 2015, en amélioration par rapport à 2014.

  La section d'investissement a permis de dégager un excédent d'investissement de 55 188,72 € hors restes à réaliser. Cet excédent s'explique par un exercice d'investissement 2015 modéré en dépenses (271 861,08 € réalisés) .

- **FIXATION DU TAUX DES IMPÔTS LOCAUX**
  Suite à l'augmentation prévisionnelle des bases d'impositions de 1% à taux constant (soit un apport supplémentaire de 7 699 € par rapport à 2015), le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale pour l'année 2016.

- **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016**
  Le budget primitif 2016 s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
2 178 726 €	2 178 726 €
Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
349 615 €	349 615 €

Les principaux investissements budgétés pour l'exercice 2016 sont :
- Les travaux de génie-civil en vue du remplacement de l'éclairage public, rue du Rhin
- La rénovation de l'aire de jeux rue du Rhin
- L'habillage des planches de rives et des mains courantes du complexe sportif et culturel
- Une étude paysagère concernant le fleurissement de la Commune
- La finalisation de la révision du Plan Local d'Urbanisme

- **PACTE FISCAL ET FINANCIER : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN-CERNAY**
  Le Conseil Municipal a arrêté pour la seconde année consécutive les dépenses de fonctionnement et d'investissements pouvant bénéficier du Fonds de Concours mis en place par la Communauté de Communes de Thann-Cernay d'un montant de 149 317 €.

- **VOTE DE CREDITS SCOLAIRES 2016**
  Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal a décidé de maintenir le crédit de fonctionnement par élève (29,05 €) pour les deux écoles et les crédits alloués aux écoles pour l'achat de cadeaux de Noël (1 720 € au total). L'attribution de crédits complémentaires (5 135 €) a été votée pour faire face aux besoins d'enseignement et de rangement.

- **LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES DU GENIE CIVIL POUR LA MISE EN PLACE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU RHIN**
  Suite à l'estimation de l'enveloppe des travaux par le maître d'œuvre, le Conseil Municipal a validé le programme de travaux et le lancement de la procédure de passation du marché de travaux de génie civil pour l'éclairage public, rue du Rhin.

- **DELIBERATION DE PRINCIPE EN VUE DU LANCEMENT D'UNE PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE TELESKI DU THANNERHUBEL**
  La fin prochaine (31/12/2016) de la délégation de service public d'aménagement et d'exploitation du téléski du Thannerhubel nécessite d'en tirer un bilan avant d'envisager les perspectives d'exploitation au-delà de 2016. Le Conseil Municipal décide de s'orienter vers un renouvellement de la délégation de service public. Le cahier des charges de cette nouvelle délégation sera présenté au prochain conseil.

- **MODIFICATION DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE THANN-CERNAY : AJOUT DE LA COMPETENCE AMENAGEMENT NUMERIQUE**
  La mise en œuvre d'un réseau très haut débit a été décidée par la Région Alsace. Afin que la Commune puisse bénéficier de l'accès au très haut débit qui sera déployé à partir de 2017 jusqu'en 2022, le Conseil Municipal approuve l'ajout de la compétence communautaire « aménagement numérique » et la participation au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique. Le montant à financer par les communes devrait s'établir à 175 € par prise, étalé sur 20 ans à partir de la mise en place de la fibre. L'impact est évalué à environ 8 000 € par an pour Bitschwiller pour financer l'accès de tous les habitants au très haut débit

- **APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**
  Suite à l'ajout dans le PCS du risque industriel et de la conduite à tenir en cas de crise dans le cadre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) des usines chimiques Cristal / PPC, la Préfecture a validé le contenu du Plan Communal de Sauvegarde révisé.

- **BILAN DE L'EXERCICE DE CONFINEMENT DU 10 MARS 2016**
  La Préfecture a organisé un exercice de confinement dans les bâtiments publics à Bitschwiller-les-Thann le 10 mars dernier dans le cadre du PPI des usines chimiques. Etaient concernés le complexe sportif, la maison de retraite et la micro crèche. Le retour d'expérience transmis à la Préfecture par la Commune dans le cadre de l'exercice réalisé à la salle de sports a montré une bonne organisation générale et certains points d'améliorations à prendre en compte en matière de matériel.

SEANCE DU 29 JUIN 2016

- **ÉTAT DES COUPES DE BOIS À MARTELER POUR L'EXERCICE 2017**
  M. Denis Auer, Adjoint au Maire en charge de la forêt a présenté au Conseil Municipal l'état des coupes à marteler par l'ONF durant la campagne de martelage en vue des coupes de 2017. Le Conseil Municipal a approuvé cet état.

- **DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT D'UNE EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC ET VENTE DE LA PARTIE DE TERRAIN DÉCLASSÉE**
  En vue de régulariser l'emprise d'un garage qui empiète sur une portion de voirie, le Conseil Municipal a engagé une procédure de déclassement du domaine public de la Commune. Une fois déclassée, la portion de voirie délaissée sera ensuite cédée au riverain au prix évalué par les domaines.

- **ELECTION DE LA COMMISSION DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU TÉLÉSKI DU THANNERHUBEL**
  Le Conseil Municipal a élu les membres de la Commission de Concession de Service Public qui examinera les candidatures à l'issue de l'appel d'offres en vue du renouvellement de la concession d'aménagement et d'exploitation du téléski du Thannerhubel. Présidée par le Maire, elle est composée de trois autres membres titulaires (Marie-Antoinette Magnin-Robert, Emmanuelle Ruffio et Michel Throo) et de trois membres suppléants (Fabien Debrut, Pierre Rebischung et Alain Schouler).

- **PERENNISATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF**
  Compte tenu de la satisfaction du travail accompli et de la perspective d'évolution du temps de travail d'un autre agent communal en 2017, le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, a décidé de transformer le poste de Mme Ketty Muller en contrat à durée indéterminée à temps partiel (80%) à compter du 1er juillet 2016.

- **SUBVENTION POUR LE PROJET « MUTUALISONS NOTRE BROYEUR »**
  Suite à la demande de Bitschwillerois souhaitant pouvoir broyer leurs déchets végétaux, le Conseil Municipal a validé le principe de rendre ce service à ses concitoyens en leur permettant d'avoir accès à un broyeur mis à leur disposition par la Commune pour un coût de 10 € par demi-journée d'utilisation. La Commune verse une subvention de 500 € à l'association ACCES qui gère ce dispositif en vue de l'acquisition de ce broyeur.

- **SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE AUX ARBORICULTEURS**
  En reconnaissance aux arboriculteurs pour leurs contributions aux cérémonies locales de la Commune, le Conseil Municipal a décidé d'allouer à l'association des arboriculteurs une subvention complémentaire de 150 € / an.

Actualité

Les décisions du Conseil Municipal

- **MISE EN FOURRIÈRE DE VÉHICULES IMMOBILISÉS OU GÊNANTS – POURSUITE DES PROPRIÉTAIRES**
  Suite à la mise en fourrière récente d'une camionnette «ventouse», le Conseil Municipal a instauré une délibération de principe qui permet au Trésor Public de poursuivre et de recouvrer les frais de mise en fourrière supportés dans un premier temps par la Commune auprès du propriétaire identifié.
- **ETUDE ET DIAGNOSTIC DU PONCEAU RUE DE LA TUILERIE : UN IMPORTANT CHANTIER EN VUE POUR L'ANNÉE 2017**
  M. Michel Throo, Adjoint aux Travaux, a présenté le contenu de l'étude préliminaire en vue de la rénovation du ponceau de la rue de la Tuilerie qui est dégradé. Le diagnostic a pour objet de déterminer dans un premier temps la nature des travaux à réaliser (rénovation ou structure neuve) et de chiffrer la solution préconisée. Le Conseil Municipal compte solliciter l'aide de la Région Grand Est en vue de bénéficier d'une importante aide régionale dans le cadre du plan de soutien à l'investissement.
- **RÉFECTION D'UN LOGEMENT 2, RUE DE L'ECOLE - NATURE DES TRAVAUX ENVISAGÉS ET FIXATION DU LOYER**
  Le Conseil Municipal a validé l'enveloppe et la liste des travaux à réaliser dans un logement communal situé rue de l'école avant l'arrivée d'un nouveau locataire et a fixé le loyer mensuel de ce logement à 550 €.
- **NOMINATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT DU CONSEIL AUX SOCIÉTÉS RÉUNIES DE BITSCHWILLER**
  M. Christophe Adam a été désigné par le Conseil Municipal parmi les représentants de la Commune aux Sociétés Réunies de Bitschwiller en remplacement de Mme Aurélie Jarrige, démissionnaire. Le Conseil Municipal remercie l'ensemble des membres du comité des Sociétés Réunies pour leur engagement au service de l'animation de la Commune.
- **F.C. BITSCHWILLER : APPROBATION DE L'AVENANT AU PROTOCOLE DE PARTENARIAT 2016-2017**
  Dans le cadre du rapprochement du club de football de Bitschwiller et de celui de Willer-sur-Thur d'ici l'automne 2017, le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement du protocole de partenariat liant les deux Clubs et la Commune pour la saison sportive 2016/2017. Ce protocole a pour objet de définir la contribution financière et les engagements de chaque partie.
- **ADHÉSION AU SERVICE DE TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
  Le Conseil Municipal a adopté l'adhésion au service de dématérialisation des actes (délibérations du Conseil soumises au contrôle de légalité) en concluant une convention de partenariat avec la Préfecture du Haut-Rhin.
- **UN NOUVEAU VÉHICULE DE PREMIÈRE INTERVENTION POUR LE CORPS LOCAL (VPI)**
  Le SDIS 68 a cédé à titre gratuit au Corps de Première Intervention de Bitschwiler-lès-Thann un VPI de marque Renault qui a été présenté au Comité chargé des Camions de Pompiers le 22 juin dernier. Ce véhicule poids-lourds porteur d'eau 7 places est amené à remplacer à court terme le camion feu de forêt dès qu'il sera muni des équipements nécessaires. Une liste d'équipements à acquérir a été présentée au Conseil Municipal en vue de le rendre opérationnel dans les meilleurs délais.

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016

- **BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**
  Après 20 mois de travail en comité de pilotage, commissions réunies et de nombreuses réunions de concertations avec les propriétaires, riverains, personnes publiques associées et agriculteurs, le conseil municipal a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé par une délibération dans laquelle il a également tiré le bilan de la concertation.
- **APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DE RÉNOVATION DU PONCEAU RUE DE LA TUILERIE ET LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE**
  Suite à l'étude de diagnostic et d'avant-projet réalisée par le cabinet CTEx pour la rénovation du ponceau rue de la Tuilerie, le Conseil Municipal a approuvé la proposition de travaux préconisée (pose d'une nouvelle dalle sur les culées existantes) et son chiffrage estimatif (environ 70 000 € HT) suite à l'avis favorable de la commission des travaux qui s'est réunie le 07 septembre. M. le Maire a informé l'assemblée du lancement de la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre qui permettra de définir le cahier des charges détaillé des travaux et de sélectionner l'entreprise en charge des travaux de rénovation de ce ponceau.
- **DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION AU TITRE DU PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES DE MOINS DE 2 500 HABITANTS**
  La Conseil Municipal a approuvé la demande de subvention à la Région Grand Est au titre du plan régional de soutien à l'investissement local ; cette demande concerne les travaux de rénovation du ponceau rue de la Tuilerie et les travaux d'habillage des planches de rives et des mains courantes du complexe sportif et culturel. La Commune est susceptible de bénéficier d'une aide de 20% du montant HT des travaux.
- **AVENIR D'UN TERRAIN COMMUNAL RUE DES VOSGES**
  Après réception en mairie d'une proposition d'aménagement et de commercialisation d'un terrain communal situé rue des Vosges d'une superficie totale de 30 ares (anciennement Sanitaire et Chauffage Thannois), le Maire a porté à connaissance du Conseil Municipal l'esquisse d'aménagement d'un petit lotissement de cinq parcelles de quatre/cinq ares en moyenne, libres d'architecture, émanant d'un aménageur local.
  Le Conseil Municipal a confié au Maire le soin de discuter avec l'aménageur des conditions de vente de ces terrains sur la base de la valeur estimée par les Domaines.
- **APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU PACTE FISCAL ET FINANCIER 2015-2020**
  Le Conseil Municipal a approuvé le maintien de la contribution communautaire au titre du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communal (FPIC) pour l'année 2016. La participation de la Communauté de Communes de Thann-Cernay à ce prélèvement sur la fiscalité communale se maintient à 13 314 €, ce qui allège le coût restant à charge de la Commune, néanmoins en nette progression (reste à payer : 9 118 €) en raison de la montée en charge programmée du FPIC. Une décision modificative de crédits a été votée pour faire face à l'augmentation de cette charge.
- **EQUIPEMENT DU NOUVEAU VEHICULE DE PREMIERE INTERVENTION (VPI)**
  Le Conseil Municipal a validé le budget et la liste des équipements et dépenses prévus pour l'équipement du nouveau VPI du Corps local des Sapeurs-Pompiers à hauteur de 15 000 € TTC pour 2016. Cette décision a nécessité l'adoption d'une décision modificative de crédits pour la part d'équipements s'imputant en section d'investissement.
- **DEMARRAGE DES TRAVAUX RTE POUR LE CONFORTEMENT DE LA LIGNE 63 000 VOLTS LE LONG DE LA THUR**
  Le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) engage des travaux de sécurisation de deux lignes souterraines à 63 000 volts « Amarin-Thann » le long de la Thur, près du Pont. M. le Maire a informé le Conseil Municipal de la nature des travaux et des restrictions de circulation (route barrée de 8H à 17H) mises en place dans le cadre de ce chantier qui démarre le lundi 19 septembre pour une durée de quatre semaines. Une réunion publique a été tenue en Mairie le 15 septembre avec les riverains concernés. Les travaux consistent à renforcer l'ouvrage en béton supportant les deux lignes haute tension en berge rive gauche aujourd'hui détérioré par l'érosion du courant de la Thur. La consolidation des installations en béton assurera ainsi la pérennité de l'ouvrage et la sécurité d'alimentation électrique de la vallée de Saint-Amarin.
- **MÉDAILLE D'HONNEUR COMMUNALE**
  M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Préfet du Haut-Rhin a décerné à M. Pascal Ferrari la médaille d'Honneur Communale, échelon argent, au titre des 20 ans de services rendus en tant que Conseiller Municipal puis Adjoint au Maire à la Commune de Bitschwiller-lès-Thann. L'assemblée transmet ses plus vives félicitations à Pascal Ferrari pour cette distinction.

PLU

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Après de nombreuses réunions de travail, réunions publiques et réunions de concertation avec les propriétaires et riverains Bitschwillerois, le projet de révision du PLU actuel a été récemment arrêté par le Conseil Municipal ; cette révision va être soumise à enquête publique en tout début d'année 2017.

L'ensemble de la population, invitée à prendre connaissance des éléments sur le site internet de la commune ou en consultation des dossiers en Mairie, pourra alors **s'exprimer par écrit**, pour en affiner encore l'un ou l'autre point avant la décision finale prévue en mars 2017. Cette enquête sera conduite par une personne neutre désignée par le Tribunal Administratif et toutes les remarques seront portées sur un registre officiel. Ce sera là une nouvelle période d'écoute des bitschwillerois que je souhaite active et attentive.

L'actuel projet permettra de :

- se mettre en **conformité** avec les **nouvelles lois** en vigueur et la nouvelle règlementation dont la date limite d'application est proche (mars 2017)
- rectifier quelques tracés de zonage concernant le parcellaire intérieur du village
- permettre aux **habitations isolées** une **extension mesurée** de leurs constructions
- adapter et **assouplir** le règlement d'urbanisme pour mieux répondre aux demandes de construction ou d'aménagement
- recentrer l'urbanisation vers le village
- préparer **l'évolution future** des espaces agricoles bâtis **vers une possible mixité touristique**
- permettre une urbanisation **mesurée** des terrains de la maison de retraite, notamment du côté des anciennes serres, qui pourrait répondre par exemple à une éventuelle demande de logements pour personnes âgées non dépendantes
- permettre aux chasseurs **d'aménager ou de maintenir** leurs installations en forêt de chaque côté de la Thur
- **maintenir** la possibilité d'aménager des **zones d'extensions proches** des espaces déjà bâtis, malgré de fortes contraintes règlementaires. Les **propriétaires** conservant le choix **de faire** ou de ne **pas faire usage** de leurs droits de construction.
- imposer dans ces zones d'extension un **règlement d'Opération d'Aménagement Programmée (OAP)** ; ceci afin d'améliorer la qualité de l'environnement de ces zones ; c'est un dispositif qui n'existe pas encore dans le PLU actuel.

Cette révision vise donc un projet **d'ensemble durable à moyen et long terme**, qui doit répondre aux objectifs communaux notamment en matière de population et être compatible avec toutes les lois et règlements notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Thur Doller approuvé en mars 2011 ; ce SCOT impose à ce jour des contraintes de densité que le Conseil Municipal estime très élevées dans les zones d'extension d'un village de la taille de Bitschwiller. C'est une position à laquelle le Conseil est sensibilisé et qu'il fera valoir auprès du Pays Thur Doller.

Le rythme de construction dans les zones d'extension sera fonction de l'attractivité de notre commune, des contraintes économique et de l'intérêt des propriétaires.

En conclusion, cette révision du PLU permet de :

- localiser et capitaliser le quota d'hectares constructibles alloués par le SCOT aujourd'hui à notre village
- maintenir ouvertes les zones d'extension proches du village en renforçant l'exigence environnementale dans les nouveaux règlements d'OAP, de manière à atténuer l'impact de densité qui s'impose à partir de mars 2017
- reconnaître aux propriétaires – pour la plupart Bitschwillerois – concernés par une ouverture foncière le libre exercice de leur droit de propriété dans le respect des règlements
- Et plus généralement disposer de règles de construction claires pour l'avenir de Bitschwiller.

Pascal Ferrari
1er Adjoint chargé de l'urbanisme et de l' information.

Lien du site internet :
http://bitschwiller.pragma-scf.com

Travaux

Travaux de changement d'éclairage public sur la RN 66

La phase 3 du renouvellement de l'éclairage public le long de la traversée du village s'est déroulée du 15 juin au 20 août ; ces travaux ont été réalisés pour le terrassement par la Sté TAMAS, financés par la commune. La pose et le branchement des candélabres par la Sté HUBER ont été financés par la CCTC ; ce chantier a été encadré par le cabinet BETIR. Ces travaux finalisent cette opération de mise aux normes de notre éclairage vieillissant. La route est mieux éclairée (sécurité pour les piétons). Le nouvel éclairage sera plus économique grâce à la technologie LED tout en étant plus efficace. Le résultat est conforme à l'attente de la population.

Travaux de voirie

Suite à l'état dégradé de deux secteurs des rues du Chemin de Fer et des Tilleuls dû aux effets du temps, une remise en état a été réalisée au courant du mois d'août par la Sté FINCK.

Travaux SNCF

Cet été la SNCF à réalisé un grand chantier sur toute la traversée du village, les rails n'étant plus dans les normes (mauvais état, bruyantes), il fallait les changer ! Après la dépose des anciens équipements, un nouveau ballast et de nouveaux rails ont été mis en place, plus de joints entre les tronçons, maintenant ils sont d'un seul tenant, soudés bout à bout, on n'entend presque plus le train circuler !

Au passage à niveau le bois qui entourait les rails a été remplacé par du caoutchouc, ce qui rend le passage bien plus agréable (douceur, silence).

Eclairage de la salle de sports

L'éclairage de la grande salle de sports, en place depuis 25 ans, a été remplacé par un équipement plus moderne et plus économique. Ces travaux ont été réalisés début juillet par la Sté CÉGELEC.

Actualités

La nouvelle aire de jeu

L'aire de jeux située rue du Rhin a été entièrement rénovée et mise aux normes.

Vous y trouverez une maisonnette très colorée avec toboggan, deux balançoires et deux sièges à bascule sur ressort. Entièrement clôturé, cet espace ludique est destiné aux enfants de 2 à 6 ans et leurs parents. Le panneau de présentation fixé sur le grillage a été réalisé par les enfants lors de la journée citoyenne du 11 juin. Gardons cet endroit propre pour le bien-être de nos enfants !

Les super héros du préau

C'est avec l'artiste Charlotte Aveline que les enfants et les enseignantes se sont lancés dans la réalisation d'une fresque sur les murs du préau de l'école maternelle.

Partant de sa propre identité et de ses caractéristiques chaque enfant a réalisé avec l'artiste sa silhouette, son masque et l'empreinte de sa main se créant ainsi son propre super héros.

Bientôt la Trott'linette à Bitschwiller-lès-Thann

La Trott'linette est un lieu d'accueil enfant-parent labellisé par la CAF du Haut Rhin ; réservée aux parents accompagnés de leurs enfants jusqu'à 6 ans, la Trott'linette est avant tout un lieu de rencontres entre parents mais aussi un moment d'échanges, de jeux, de partage et de socialisation pour l'enfant.

Entièrement gratuits, les accueils sont ouverts à tous les parents quelle que soit la commune de résidence. L'espace est réfléchi pour permettre à l'enfant de jouer en sécurité, et à l'adulte d'échanger avec d'autres parents et/ou des professionnels (2 accueillantes sont présentes à chaque fois), de pouvoir souffler, regarder son enfant jouer ou partager un moment privilégié avec lui. Aucune inscription n'est nécessaire.

Voici les prochaines dates de passage de la Trott'linette dans le village : les mercredis 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre de 15h30 à 17h30 dans la salle polyvalente (3, rue de la Gare)

Pour tous renseignements 03.89.35.71.20 ou famille@cscpaysdethann.fr

Economie

L'Atelier du Cheveu

Depuis quelques jours, notre regard aura été attiré par une nouvelle devanture au 2 rue des Vosges. En effet, le salon Mod'Coiff vient d'être repris par Sandra Bapst qui en a refait l'intérieur intégralement. Forte d'une longue expérience dans la coiffure elle vient de lancer son entreprise à laquelle elle adjoint une activité de soins esthétiques assurée par Béatrice Donnier. Sandra conçoit la séance chez le coiffeur comme un moment convivial pour le client et a pour objectif sa satisfaction finale. Elle accueille ses clients du lundi après-midi au samedi.

L'Atelier du Cheveu
2 rue des Vosges
Tél. : 03 89 37 11 41

American Car Collection

Le garage Thann-Autos a fait peau neuve et néanmoins continue son activité d'entretien de véhicules multimarques. Mais son espace de vente est dédié à un nouveau concept.

Depuis cet été sont exposés des Ford Mustang, Chevrolet Corvette, Pontiac Firebird et des pick-up Ford des années 60 et 70. La société American Car Collection déjà installée en Floride depuis 10 ans importe, achète, expertise et entretien ces «muscle cars». Jules Courtois, son dirigeant, vient de terminer ses études de commerce à Strasbourg, complétées par une année à l'Université de Californie et un stage chez Shelby, le célèbre préparateur de véhicules Cobra et Ford. Il a souhaité partager sa passion pour ces véhicules de légende et vous pouvez venir les voir, les essayer, les toucher, les sentir. Être au volant d'un tel véhicule, entendre son moteur procure des sensations uniques et rappelle l'Amérique de cette époque. Ces véhicules de collection connaissent un réel engouement en Europe, et Jules Courtois ambitionne de se développer à Strasbourg et Paris.

American Car Collection
Route 66
Tél : 03 89 37 03 01
www.americancarcollection.com

Optique Gutleben

Optique Gutleben a ouvert une nouvelle boutique dans la zone commerciale du Super U. L'entreprise familiale déjà présente à Thann et St-Amarin souhaitait se rapprocher de ses clients et a eu l'opportunité de s'implanter cet été dans la nouvelle galerie commerciale facilement accessible. Thomas Gutleben et son équipe, tous diplômés en optométrie et contactologie assurent un service de mesure de la vue, adaptent les lentilles de contact et proposent un service à domicile pour les malvoyants. Ils sont au fait des nouvelles technologies : filtration de la lumière bleue, aide à la conduite de nuit, lunettes pour «gamers».

Leur philosophie est simple : rester libre de conseiller les clients selon leurs besoins et leurs intérêts.

Optique Gutleben - Zone commerciale
Tel. : 03 67 35 02 80 - Lun –Sam 8h30 12h30 et 13h30 19h00

Souhaitons-leur une belle réussite et gageons que de nouveaux commerces s'implanteront bientôt à Bitschwiller.

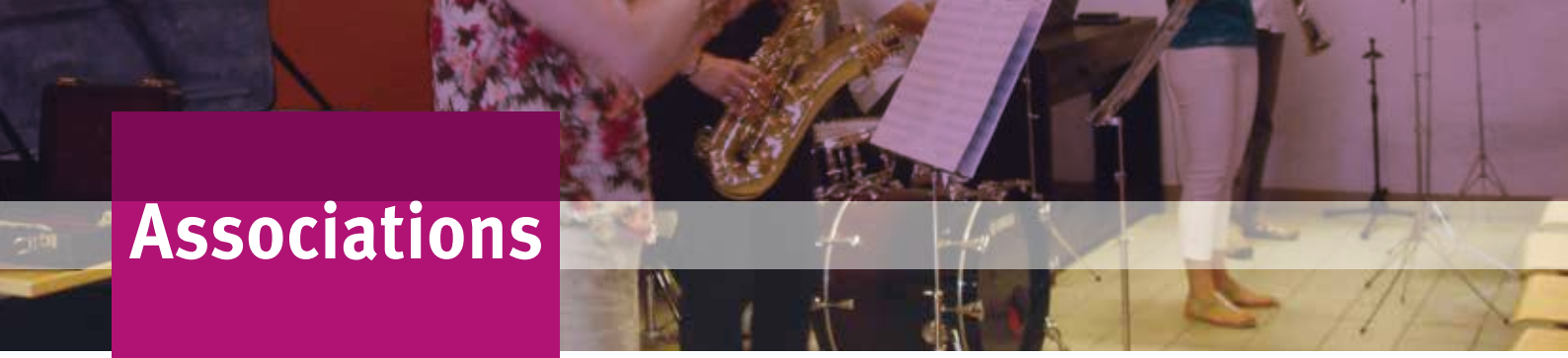

Associations

Association des sociétés réunies de Bitschwiller

Un nouveau Président,
L'Assemblée Générale du 9 juin 2016 a élu un nouveau comité suite à des départs.

Président : Christophe ADAM

Vice-président : Denis AUER

Trésorier : Fabien DEBRUT

Secrétaire : Emmanuelle RUFFIO

Membres du comité :
Denise STUCKER
Bernadette GIACALONE
Edith LUTTRINGER
Alain SCHOULER
Yves SCHUFFENECKER

Le but de l'association est de promouvoir la vie associative du village en coordonnant diverses manifestations sportives, culturelles, récréatives avec le soutien de la commune.

Forum des associations et accueil des nouveaux habitants

Le vendredi 9 septembre 2016, les sociétés réunies ont organisé leur traditionnel forum des associations.

Cette manifestation a lieu pour rapprocher les habitants des membres des associations, pour découvrir les différentes activités qu'on y pratique.

Le forum constitue aussi une occasion pour les associations d'attirer de nouveaux membres.

En fin d'après-midi les nouveaux habitants ont été invités à visiter le forum. Après la présentation de notre village une projection du film de l'année a eu lieu.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la commune.

Animations

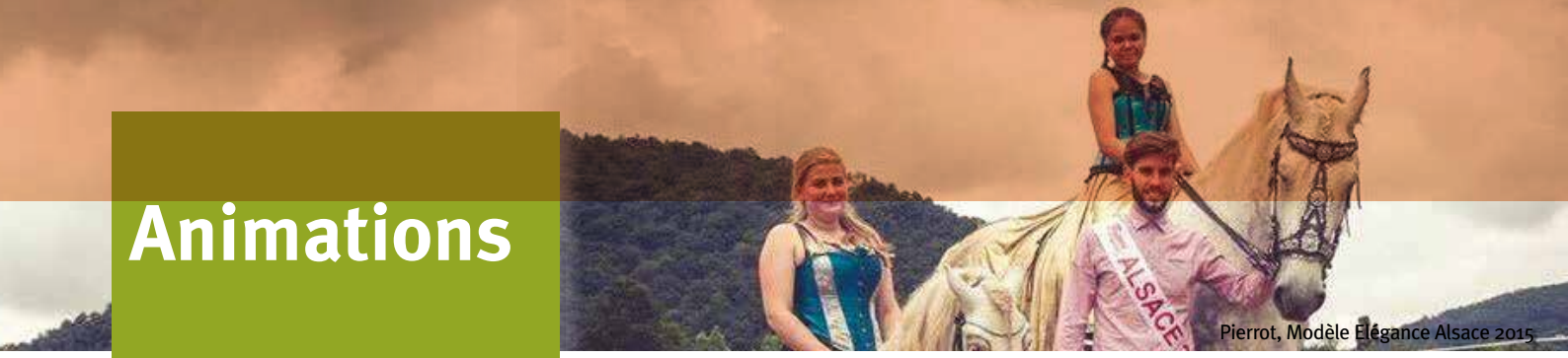

Pierrot, Modèle Elégance Alsace 2015

Un dimanche autrement en pleine nature

Dimanche 5 juin 2016, les fidèles de la communauté de paroisses du Grand Ballon se sont retrouvés à la croisée du Kuppen après une marche à partir des églises de Willer-sur-Thur et Bitschwiller-les-Thann sous un timide soleil.

La messe en plein air a été célébrée par l'Abbé Joseph KUONY et embellie par la chorale et un groupe de la musique municipale de Bitschwiller-lès-Thann.

Le verre de l'amitié a suivi puis le repas a été pris en commun dans une ambiance très amicale jusqu'au changement de météo obligeant les participants à un retour précipité.

Cela n'a gêné en rien les enfants qui chantaient et couraient sous la pluie lors de la descente.

Le cheval au cœur de la fête !

Le dimanche 19 Juin 2016 avait lieu notre 4e Fête du Cheval organisée à proximité de l'étang de Bitschwiller les Thann.

Entre les balades à poneys et les divers spectacles, les chevaux étaient omniprésents lors de cette fête. Les visiteurs ont pu participer à différentes animations comme à une séance d'éthologie (science du comportement qui étudie les chevaux en milieu naturel), à une démonstration de horse-ball (sport collectif équestre qui se joue avec un ballon) ou encore profiter des balades à dos de poneys grâce à la présence de Nevada, Ouistiti, Plume et Noisette, poneys venant de la Jumenterie de Saint-Maurice-sur-Moselle.

Des spectacles équestres en tous genres ont régalé petits et grands grâce notamment à Lydie et son cheval Titeuf qui nous ont proposé de la monte en liberté ou encore un spectacle sur la relation fusionnelle entre un poney et un chien, très bien expliquée par Aurélie, monitrice d'équitation.

Par ailleurs, cette année, nous avions le plaisir de pouvoir présenter deux de nos protégés, Galop du Mont II et Gigi de Loudat, qui ont eux aussi participé aux différentes animations. Un bel exemple de reconversion pour des chevaux aux destins souvent sombres...

Dans l'après-midi, nous avons pu compter sur le soutien et la présence exceptionnelle de Pierrot, élu Modèle Elégance Alsace 2015, le plus bel homme d'Alsace !

Gigi de Loudat et Galop du Mont II, protégés de l'association !

Ces animaux dociles et intelligents que sont les chevaux ont rendu cette journée inoubliable !

THUET Julie,
Secrétaire de l'Association Altazia Alsace

Fête montagnarde du Thannerhubel

Le mois de septembre invite chaque année les amateurs de grand air et de bonne ambiance à passer un dimanche sur la chaume du Thannerhubel pour la fête Montagnarde organisée par le Ski Club Vosgien de Thann (SCVT).

Bonne humeur générale sous une météo estivale, tel est le résumé de cette édition 2016 !

Quelques bitschwillerois avec Tintin (au centre) président du SCVT et chef d'orchestre de la fête !

Actualité

Passation de commandement chez les Sapeurs-Pompiers de Bitschwiller

Le 17 septembre 2016, le Maire et le commandant Briswalter du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ont présidé la cérémonie de passation de commandement du Corps de Première Intervention (CPI) entre le capitaine honoraire Pierre Rebischung et l'adjudant Jean-Claude Bassand.

à gauche : Pierre Rebischung
à droite : Jean-Claude Bassand

Avec cette passation de témoin, les pompiers de Bitschwiller écrivent une nouvelle page de leur longue histoire qui a commencé en 1847, marquant ainsi la continuité du fonctionnement du Corps de Bitschwiller.

Nous pouvons constater au quotidien le travail qui est réalisé par les volontaires du corps des pompiers qui viennent régulièrement en renfort du centre de secours, ou qui sont les premiers à intervenir dans la commune lors d'incidents ou d'accidents. Les exemples ne manquent pas : nid de guêpe, inondation, accident de voiture, incendie, secours à personne, bâchage de toiture envolée. Les sapeurs-pompiers volontaires figurent parmi les premiers acteurs de la sécurité civile en France. 80% des sapeurs-pompiers de notre pays sont des volontaires. En effet, ils sont près de 200 000 sur les 250 000 soldats du feu que compte la France. Le volontariat chez les sapeurs-pompiers est, d'abord, un engagement citoyen qui peut servir de modèle et de référence. C'est important pour Bitschwiller comme pour les communes voisines de disposer de leurs Corps de pompiers. La population de Bitschwiller et le Conseil Municipal reconnaissent l'utilité et l'efficacité de nos pompiers qui sont formés comme des professionnels aux techniques les plus modernes de lutte contre l'incendie, de sauvetage, de secourisme, et qui acceptent de risquer leurs vies pour en sauver d'autres. Mais pour sauver des vies, il faut être équipé. La municipalité, consciente de l'utilité et des services rendus par les pompiers, finance son budget de fonctionnement et d'investissement, met à disposition une caserne moderne et fonctionnelle ; cette année un nouveau Véhicule de Première Intervention (VPI) sera mis en service avec le soutien du SDIS pour rajeunir le parc de véhicules. La Commune remercie le SDIS pour ce VPI, les pompiers pour le travail et les permanences qu'ils réalisent tous les jours, les anciens sapeurs-pompiers de la commune et tout spécialement les 3 officiers mis à l'honneur aujourd'hui.

de gauche à droite : Pierre Rebischung, Jean-Claude Bassand et Régis Hiordey

Régis Hiordey

Il s'est engagé d'abord au Centre de Secours de Thann en 1989 puis au CPI de Bitschwiller en 2000. Il a gravi les échelons de caporal en 1994, de sergent en 2002 puis d'adjudant en 2008. Il a été décoré de la médaille d'argent en 2010 puis de la médaille de vermeil en 2014. Très pris par ses occupations professionnelles, il quitte maintenant le Corps. Le grade de lieutenant honoraire vient reconnaître ses 27 années d'engagement.

Pierre Rebischung

Il est entré au corps des Sapeurs-Pompiers de Bitschwiller en 1978 à 22 ans. Avec une interruption suite à son déménagement à Thann en 1980, il revient au corps de Bitschwiller en 1984 et ne le quittera plus jusqu'à sa fin de carrière chez les pompiers. Après avoir gravi les échelons de caporal, de sergent, d'adjudant, de major et de lieutenant en 2012, il accède aujourd'hui au grade de capitaine honoraire au terme de 35 ans de carrière. Il a été nommé chef de corps en 1999 après le départ de son prédécesseur Jean-Marc Riedlinger. Il a été décoré de la médaille d'argent en 2005 puis de la médaille de vermeil en 2010 et de la médaille d'or en 2012. Il a fait du corps sa deuxième famille, il y a investi son temps disponible et il y a fait régner un bon esprit et une exigence remarquable. Il est aussi un conseiller municipal très apprécié et il continuera au sein du Conseil d'apporter sa compétence de sécurité.

Jean-Claude Bassand

Après un début à l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Grand Charmont à 13 ans en 1987, il s'engage au Corps d'Audincourt en 1990, puis au Centre de Secours de Wittenheim en 1999 et au CPI de Bitschwiller en 2003. Il est nommé caporal en 2004, sergent en 2010, sergent chef en 2013 et aujourd'hui adjudant, chef du corps du CPI de Bitschwiller, pour - nous l'espérons - de nombreuses années. Il a été décoré de la médaille d'argent 2011. Nous avons déjà eu l'occasion de le voir à l'œuvre, c'est quelqu'un sur qui les pompiers et la population peuvent compter.

Les remerciements vont aussi à leurs épouses qui accompagnent l'engagement de leurs maris : Mireille Hiordey, Brigitte Rebischung et Maribel Bassand.

Souhaitons que des jeunes volontaires rejoignent et continuent de faire vivre le Corps des Pompiers de Bitschwiller.

Histoire & Mémoire

La libération de Bitschwiller-lès-Thann

«Et maintenant un peu d'histoire... En 1944, l'année de mes 18 ans, beaucoup d'évènements se succédèrent. Tout d'abord pendant le mois de mai, il y a eu le bombardement de Mulhouse par des avions américains avec beaucoup de victimes civiles. Ce fut aussi la dernière permission de mon frère Pierre qui était dans l'armée allemande. Le 6 juin, a eu lieu le débarquement des alliés en Normandie. Le 1er jour, on a déploré 2000 morts du côté américain. Au début du mois de juillet, j'ai reçu une convocation par les allemands. Nous étions deux de Bitschwiller. Les autorités allemandes nous ont dirigés vers un camp d'entrainement dans la région de Dresde. Nous étions mélangés avec des allemands de souche. Au bout de 3 mois, les jeunes allemands recevaient une permission de deux semaines avant d'intégrer la Wehrmacht en mal d'effectifs. Nous, les Alsaciens, on n'en voulait pas tout de suite dans l'armée allemande.

A la fin du mois de septembre, les armées alliées étaient arrivées en Belgique. Le Général Anglais avait un plan en tête : engager une armée de parachutistes pour prendre le pont hollandais d'Arnhem. Ce plan a finalement échoué avec beaucoup de pertes humaines. Le Général Montgomery voulait traverser Arnhem pour prendre Berlin avant Noël. Pour mieux défendre l'accès du Rhin aux alliés, nous étions employés pour consolider les abords du fleuve. Après trois jours et trois nuits en train, nous sommes arrivés dans la région de Wesel. Après 6 semaines de travail, nous sommes retournés en Silésie pour apprendre que nous pouvions rentrer dans nos familles afin d'attendre la convocation pour la Wehrmacht. Au petit matin du 19 novembre, nous avons pris un train pour Strasbourg et le soir le premier char français a atteint le Rhin à Rosenau.

Après une nuit en train, nous sommes arrivés dans la capitale de l'Alsace. Pour se rendre à Mulhouse il n'y avait plus de train ce jour-là. Toute la journée du 20 novembre, nous sommes donc restés bloqués à Strasbourg. Il nous a fallu toute une nuit pour arriver à Colmar. Puis on nous a annoncé qu'il n'y avait plus de train pour Mulhouse. Nous avons donc marché jusqu'à Bitschwiller. Le 21 novembre nous avons appris l'entrée de l'armée d'Afrique à Mulhouse. Bien sûr, l'administration allemande était déjà de retour de l'autre côté du Rhin. Fin novembre, l'armée de Lattre occupait déjà la vallée de la Doller. Début décembre, les soldats français sont montés au Hundsrück et au Thannerhubel avec des camions. Les canons allemands bombardaient à partir de Bitschwiller. Lorsque je regardais dans la direction de la ferme, je voyais les obus qui éclataient dans la neige. Je me disais seulement « ils approchent ». A ce moment-là, l'armée française commençait à pilonner le village sans grands dégâts, sauf la ferme Sélinger qui a été bombardée et a brûlé complètement. Le 7 décembre au petit matin, l'armée française emploie la grande artillerie. Après le pilonnage, mon papa, ma sœur et la dame qui vivait avec nous se sont mis à l'abri dans la cave de l'école des filles. Soudain, les premiers chars sortaient de la rue Joffre. Arrivés à la Thur, le pont étant détruit, les Allemands ont installé un canon de l'autre côté du cours d'eau. Pendant que les chars se dirigeaient vers Thann, les soldats allemands qui étaient stationnés rue de la Carrière se sont vite dirigés vers la ferme Ostein pour se mettre à l'abri.

Là-bas, ils étaient en sécurité pendant 6 semaines. Les soldats français hésitaient à les suivre. Pendant ce temps, le haut du village restait exposé aux tirs allemands. Au même moment les soldats du Général de Lattre de Tassigny durent défendre la ville de Strasbourg car Hitler voulait la reconquérir. Elle a été prise le 23 novembre par les tanks du Général Leclerc. A Bitschwiller, la libération définitive piétinait. Du fait que l'armée Allemande restait présente à Vieux-Thann, le ravitaillement des deux boulangeries et de la boucherie Gerber se faisait par la route Joffre. Pendant ce temps, la commune était bombardée la nuit par les allemands. Un jour, habitant au centre du village, je voulais rendre visite à ma tante Marie, habitant le haut de Bitschwiller. Elle était enceinte de sa fille Astride. Arrivé à l'endroit du garage Colombo, il y a eu un sifflement au-dessus de ma tête. C'était un obus qui m'était destiné. Moi, en sabots, je me suis couché dans une tranchée. Ouf, ma vie était sauve. Il était inscrit dans le ciel que je ne devais pas perdre la vie comme mon frère Pierre tué au front de Russie.

Les Allemands continuaient à envoyer des obus, surtout la nuit. Un jour j'ai vu un gros trou dans le pignon de ma maison paternelle. En regardant de près les dégâts j'ai remarqué un lit. C'était le lit de la dame qui vivait avec nous. Heureusement, elle n'a pas dormi dans la maison cette nuit-là.

Le 20 janvier 1945, au petit matin, le Général de Lattre décida de poursuivre les Allemands et d'attaquer la poche de Colmar. Au lever du jour, tous les canons français se mirent à bombarder les soldats allemands en fuite. Les bataillons allemands stationnés dans les Vosges ont très vite rejoint le gros de l'armée en plaine.

Ce fut enfin la libération définitive de Bitschwiller».

Histoire vécue et relatée par Paul GRUNENWALD

Fil d'infos

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique. Le recensement permet aussi l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Il vous suffit de vous rendre en mairie muni de la carte nationale d'identité et du livret de famille.

Plus d'information sur **www.defense.gouv.fr/jdc** et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

Remplacement du service Boug'en Bus par la Nav'Aide

Le service de Transport à la demande Boug'en Bus disparaitra à partir du 31 décembre 2016 et sera remplacé par un nouveau service, la « Nav'Aide », à partir du 2 janvier 2017 qui sera uniquement réservé aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'aux Personnes à Mobilité Réduite, que celle-ci soit permanente ou temporaire.

Pour utiliser ce service, chaque usager devra au préalable remplir un dossier disponible au siège de la CCTC, sur le site internet de la CCTC ou dans les mairies à partir du 10 octobre 2016.

Les personnes seront prises en charge à l'adresse de leur choix et pourront se déplacer sur l'ensemble des 16 communes de la CCTC – du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h - sur réservation au 03.69.76.60.62, au plus tard la veille du trajet.

Les tickets et carnets seront en vente uniquement au siège de la CCTC et dans la Nav'Aide au prix de 4 € le ticket et 35 € le carnet de 10 tickets.

La Mission Locale Thur Doller

La Mission Locale Thur Doller remplit une mission de service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

La structure, présidée par un élu local, Christophe Kippelen, maire de Roderen, est cofinancée par l'Etat, la Région, les communes et les fonds européens.

La Mission Locale apporte un soutien aux jeunes dans les domaines de l'emploi, de la formation, des ressources financières, de la santé, du logement, de la mobilité et de la citoyenneté.

Elle intervient en partenariat avec les différents acteurs socio-économiques du territoire dans le cadre des programmes d'actions nationaux ou régionaux.

Elle développe, en direction des jeunes, des initiatives et des projets adaptés aux situations locales.

Site internet www.mlthurdoller.fr
Mission Locale Thur Doller
27 avenue Robert Schuman – 68800 THANN
Tél 03.89.37.56.09 - Mail : accueil@mlthurdoller.com

Mélanie Kretz

Le 11 juin 2016, la ville d'Oyonnax a accueilli les championnats de France de gymnastique par équipe.

Cette compétition réunissait les équipes finalistes de tout l'hexagone parmi lesquelles figurait l'équipe de Thann où est licenciée la jeune Bitschwilleroise Mélanie Kretz.

Après une année d'entrainement pour parvenir aux sélections régionales, l'équipe de l'ALSATIA THANN se hisse à la 3ème place du championnat de France.

Mélanie a débuté la gymnastique à l'âge de 5 ans au sein du club de Bitschwiller ; elle a ensuite intégré le centre local de Thann où elle a évolué jusqu'au niveau national. Depuis l'âge de 6 ans, elle partage son temps entre les entrainements, les compétitions et l'école. Elle a été sélectionnée à plusieurs reprises aux championnats nationaux.

Mélanie Kretz

Agenda

Calendrier des manifestations 2016-2017

Novembre

06 : Pêcheurs : concours de pêche

11 : UNC, Souvenir français et Commune : commémoration de l'armistice 1918

12 : Rallye Thur Doller avec le GTI Team

13 : Musique : concert de novembre à la salle des fêtes

20 : Chorale : Messe de la Ste Cécile à l'église à 10h30

23 : Donneurs de sang : collecte à Willer-sur-Thur

26-27 : Club Marguerite Weiss : marché de Noël à la maison des associations

Décembre

03 : Association des Jeunes : Téléthon

04 : Repas de Noël des Aînés

05 : UNC et Souvenir français: commémoration libération de Bitschwiller et évènements d'Algérie

10 : Pompiers : Ste Barbe à la salle des fêtes

Janvier

15 : Crémation des sapins de Noël organisé par les sapeurs-pompiers de Bitschwiller – place de la salle des fêtes

20 : Vœux du Maire

Février

16 : Donneurs de sang : collecte à Bitschwiller

Mars

12 : Sapeurs-pompiers : bourse maman bébé à la salle des fêtes

25-26 : Bitschwill'Art à la salle des fêtes

6/11 - Concours de pêche

Les amis de l'étang du Kerlenbach organisent leur concours de pêche de fin d'année le 6 novembre prochain. Rendez-vous à l'étang pour une journée spéciale grosses truites et brochets.

12/11 - Rallye Thur Doller

L'Association Sportive Automobile Plaine de l'Ill organise le samedi 12 novembre prochain le premier rallye régional Thur Doller. Ponctué pas des épreuves chronométrées de montagne, le rallye passera dans notre commune à 3 reprises.

13/11 - Gala de musique

La musique municipale de Bitschwiller organise son traditionnel gala le 13 novembre. Un moment convivial à partager à la salle des fêtes de Bitschwiller à 16h.

25 et 26/03 - Bitschwill'Art

Une nouvelle édition de Bitschwill'art aura lieu les 25 et 26 mars 2017. Nous invitons d'ores et déjà les talents de notre commune à rassembler leurs œuvres pour cette exposition traditionnelle. Renseignements et inscriptions en mairie avant le 31 décembre 2016, au 03 89 37 00 35.

Journée Citoyenne 2016